



BRON en classe

SUPPLÉMENT DE **BRON Magazine** - VILLE DE BRON - SEPTEMBRE 2019

2019-2020 Apprendre, découvrir, s'ouvrir au monde... sur les chemins de l'école !

Ils sont plus de 4 200 écoliers cette rentrée, à emprunter le chemin de l'école, après des vacances ensoleillées bien méritées. Pour les accompagner dans cette nouvelle étape de leur vie scolaire, ce supplément fourmille d'infos pratiques.

Donner à chaque écolier la chance d'apprendre, de comprendre, d'être bien avec l'autre, les autres. C'est ce qui ressort des reportages "terrain" effectués dans les écoles de Bron. Pendant le temps scolaire, mais aussi lors des temps d'accueil périscolaires, non obligatoires, l'apprentissage et la découverte font pétiller les yeux des enfants avec des parcours "découverte", ludiques, culturels, sportifs, scientifiques ou citoyens. Des temps qui offrent aux écoliers inscrits un accueil conciliant le respect de leurs rythmes, de leurs besoins et de leurs envies, tout en tenant compte des contraintes horaires de leurs parents.

Oui, les écoliers ont soif d'ouverture sur le monde, dans tous les domaines ! Les enseignants et les acteurs du monde éducatif le savent bien, eux qui font vivre les écoles au quotidien et multiplient les initiatives pour épanouir les enfants, les faire grandir, les "élever". Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour tous les écoliers au travers d'initiatives : devoir de mémoire, sensibilisation à l'écocitoyenneté, prévention routière, éducation au goût, initiation à la musique, natation scolaire, sport, concours de fleurissement des écoles...

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Sommaire

L'école au fil des jours



2 à 5

L'école du savoir et de la citoyenneté



5 à 6

L'école, c'est la santé !



7

Et c'est aussi l'école



8



TEMPS SCOLAIRE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE... EMPLOI DU TEMPS

Le temps scolaire est identique au sein de tous les établissements, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Des activités sont proposées pendant le temps périscolaire autour de thématiques éducatives, culturelles, sportives, scientifiques et citoyennes. Les animateurs périscolaires sont en place, mais peuvent encore être rejoints par de nouvelles recrues, dès la rentrée ou pendant l'année scolaire (lire page 3). Chaque école dispose d'un référent périscolaire. Le temps périscolaire de fin de journée est gratuit. Concrètement, la garderie fonctionne de 7h30 à 8h30, la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et l'accueil de fin de journée de 16h30 à 17h45. En route pour des journées bien rythmées !

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

7:30	OUVERTURE DU PORTAIL	8:10
7:30	GARDERIE DU MATIN	8:30
8:30	TEMPS D'ENSEIGNEMENT	11:30
11:30	TEMPS MÉRIDIEN	13:30
13:30	TEMPS D'ENSEIGNEMENT	16:30
16:30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	17:45

GARDERIE DU MATIN 7H30 - 8H30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Dans toutes les écoles, le temps d'accueil permet de confier l'enfant à un adulte jusqu'à la prise en charge par les enseignants à 8h30 tous les jours de la semaine scolaire. L'accueil en garderie est prévu entre 7h30 et 8h10 (à 8h10, fermeture des portes et réouverture à 8h30). Les enfants doivent impérativement arriver à la garderie avant 8h10.

Tarifs : Les accueils du matin sont payants avec une tarification par enfant, par accueil et par jour de 1,60€. Au-delà de 12 fréquentations mensuelles, un forfait de 19,20€ par mois est appliqué. Pour l'inscription d'un deuxième enfant et plus, une réduction de 20% est appliquée.

RESTAURATION SCOLAIRE (TEMPS MÉRIDIEN)

Lire page 4

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR 16H30 - 17H45 (SORTIE DES CLASSES À 16H30)

Deux choix possibles
- Accueil récréatif de 16h30 à 17h
- Accueil long avec départ de 16h30 à 17h45
Service gratuit

TEMPS PÉRISCOLAIRES : S'INSCRIRE ET RÉSERVER

Pour les 3 temps périscolaires, l'inscription est obligatoire auprès de la Direction de l'Action Éducative (21, place du 11 Novembre 1918. Tél. : 04 72 36 14 68) ou en ligne sur "Espace École" sur ville-bron.fr

Réservation

Si vous souhaitez annuler ou rajouter des réservations pour la restauration scolaire ou l'accueil périscolaire du soir, vous pouvez le faire au minimum 11 jours avant la date du jour concerné par la modification, et 3 jours pour la garderie du matin, en vous connectant sur "l'Espace École". Après ce délai, seules les demandes exceptionnelles, motivées et justifiées (hospitalisation, décès, naissance, reprise d'activité...) sont acceptées.

Mode de règlement :

Les factures se règlent par :
- prélèvement automatique
- internet sur "l'Espace École"/ vos factures/payer en ligne
- chèque ou espèces
à la Direction de l'Action Éducative les lundis de 8 à 12h

+ d'infos : ville-bron.fr

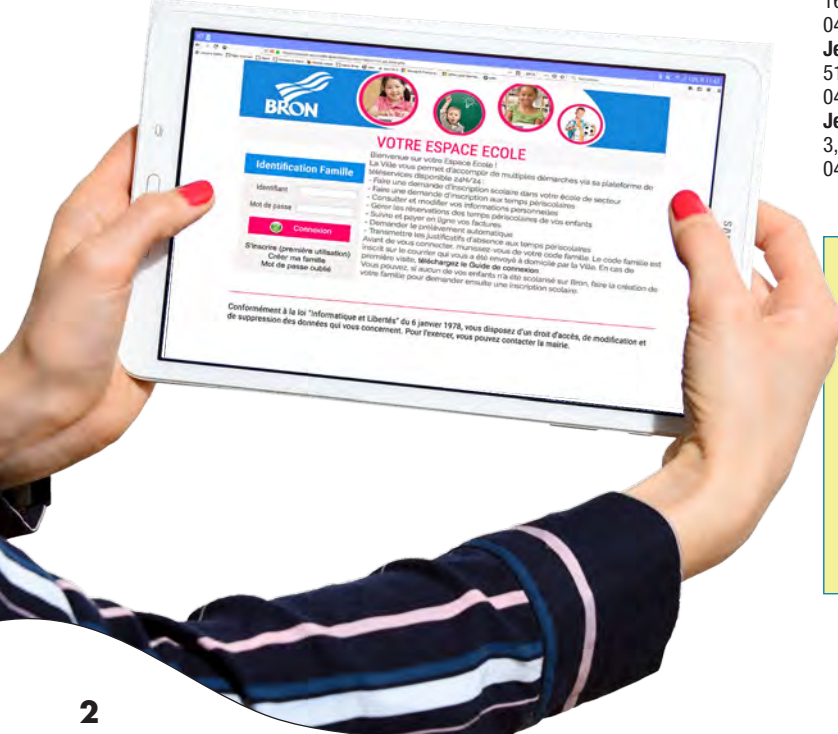
BIENVENUE SUR L'ESPACE ÉCOLE

Accessible depuis le site de la Ville, le portail "Espace École" est une plateforme de télé-services accessible 24h/24, ouverte aux parents d'enfants scolarisés à Bron. Parmi les démarches possibles : inscription scolaire pour les nouveaux arrivants, temps périscolaires, réservation de repas ou modification de celle-ci, consultation des menus, suivi et règlement de factures en ligne, modification des informations personnelles, consultation des informations liées à l'actualité de la Direction de l'Action Éducative (DAE) et aux événements de la ville, téléchargement de documents...

Abonnez-vous aux alertes SMS sur ville-bron.fr

Informations concernant les écoles, événements exceptionnels, phénomènes météorologiques ou fermeture temporaire de certains services municipaux, les alertes SMS vous informent en temps réel. Pour s'abonner, remplissez sur le site de la Ville le formulaire d'inscription : prénom, nom, adresse et bien sûr votre numéro de téléphone portable. Vous souhaitez ne plus recevoir les alertes SMS ? Un clic sur le lien de désinscription en bas de ce formulaire et votre abonnement est suspendu.

EN SAVOIR + : ESPACE-ECOLE.VILLE-BRON.FR



ÉCOLES, LES ADRESSES

ÉCOLES MATERNELLES

Les Genêts
8, rue J.-Daligand
04 78 54 75 26
Alsace-Lorraine
9, rue du 11 novembre 1918
04 78 26 81 22
Anatole France
61, rue de la Paix
04 78 74 42 22
Ferdinand Buisson
47, av. F.-Buisson
04 78 00 66 12
La Garenne
63, rue Ch.-Lacouture
04 78 41 10 60
Jules Ferry
8/10, rue Louis-Blanc
04 78 74 02 80
Pierre Cot
17, rue Marcel-Bramet
04 72 37 05 18
Saint-Exupéry
160, av. Saint-Exupéry
04 78 00 66 59
Jean Jaurès
51, rue Roger-Salengro
04 78 26 74 31
Jean Macé
3, rue Elsa-Triolet
04 78 00 66 38

Jean Moulin
31, rue Louis
04 72 37 25 37
Louise Michel
75, rue Guy-de-Maupassant
04 72 14 05 02

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Alsace-Lorraine
11, rue du 11 novembre 1918
04 78 41 17 78
Anatole France
61, rue de la Paix
04 78 74 87 29
Ferdinand Buisson
51, av. F.-Buisson
04 78 41 17 18
La Garenne
26, rue Jeanne-Collay
04 78 26 98 62
Jules Ferry
8/10, rue Louis-Blanc
04 78 74 08 14
Pierre Cot
7, rue Marcel-Bramet
04 72 37 04 52
Saint-Exupéry
160, av. Saint-Exupéry
04 78 00 66 52
Jean Jaurès
45/47 rue R.-Salengro
04 78 26 82 11

Jean Macé
5, rue Elsa-Triolet
04 78 00 65 43
Jean Moulin
31, rue Louis
04 72 37 37 32
Louise Michel
75, rue Guy-de-Maupassant
04 72 14 05 02

COLLÈGES

Joliot-Curie
10, rue de la Pagère
04 78 26 05 20
Pablo Picasso
17, rue de Reims
04 78 41 03 79
Théodore Monod
34, rue Jean-Jaurès
04 78 26 80 76

LYCÉES ET UNIVERSITÉ

Lycée Jean-Paul Sartre
93, av. F. Mitterrand
04 72 14 60 60
Lycée professionnel de l'Automobile Émile-Béjuit
282, route de Genas
04 72 91 29 29

Lycée professionnel du Bâtiment et des travaux publics

Tony Garnier
235, Bd Pinel
04 72 78 83 00
Université
Lumière Lyon 2
5, av. Pierre-Mendès-France
04 78 77 23 23

CENTRES SOCIAUX

Gérard Philippe
11, rue Gérard-Philippe
04 72 14 97 60
Grand Taillis
20, rue Villard
04 78 26 72 63
Petit Taillis
5-7, rue Paul-Pic
04 78 26 88 53

MAISONS DE QUARTIER

Essarts
21, rue du Parc
04 78 74 25 37
Genêts
10, rue Jacques-Daligand
04 78 54 26 15

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

Centre aéré
18, Bd Émile-Bollaert
04 78 74 42 82
Espace Jacques Duret
Rue Marcel-Bramet,
Infos auprès du Service "Vie Associative"
04 72 36 13 60
ou 04 72 36 13 64
MJC Louis Aragon
place Gaillard-Romanet
04 78 26 87 25
Cyber-base
212, av. F. Roosevelt
04 72 81 76 87

Retrouvez les coordonnées des établissements scolaires sur ville-bron.fr

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE, SUR RENDEZ-VOUS

Prendre rendez-vous auprès de la Direction de l'Action Éducative, et se munir des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, eau, téléphone, hors portable). Les échéanciers ne sont pas acceptés
- photocopie du livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant
- pour les parents divorcés, une photocopie du justificatif fixant les conditions de résidence de l'enfant et les modalités de l'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce)
- pour les personnes séparées ou en instance de divorce, une attestation des deux parents justifiant leur accord conjoint, ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité

LE PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

La commune est découpée en 12 secteurs correspondant au périmètre de recrutement des 11 groupes scolaires (12 maternelles, 11 élémentaires). C'est l'adresse du domicile des parents qui détermine l'école où les enfants doivent être inscrits. Exceptionnellement, des dérogations peuvent être étudiées si les motifs invoqués sont justifiés et recevables. Dossiers et imprimés sont à retirer à la Direction de l'Action Éducative qui vous indiquera la marche à suivre (sur rendez-vous) avant le mois de mai.



LE PÉRISCOLAIRE EN MODE MONDIAL

De mai à juin, le projet "Coupe du monde", organisé en écho au mondial féminin de foot disputé en France, a tenu en haleine plusieurs centaines d'écoliers jusqu'à la finale organisée le 20 juin sur la pelouse synthétique du stade Jean Jaurès. Ce tournoi, organisé sur le temps périscolaire de midi a permis aux enfants de 10 des 11 écoles de Bron — Anatole France, Jean Macé, Jean Jaurès, Jean Moulin, Pierre Cot, Jules Ferry, Saint-Exupéry, Alsace Lorraine, Louise Michel et La Garenne — de jouer ensemble. « Chaque équipe a choisi un pays représenté au mondial », expliquent les référents périscolaires. « L'essentiel est que tous s'amuse, prennent du plaisir à être ensemble, garçons et filles sur le même terrain — chaque équipe de 8 joueurs étant mixte avec au moins 4 filles —, et défendent les mêmes valeurs de fair-play, de respect vis-à-vis des règles, des adversaires, des coéquipiers, de l'arbitre bien sûr, ou encore du matériel avec des points de bonus à la clé qui permettent de les départager en cas d'égalité ». Autre valeur défendue avec ce tournoi : la rencontre. En particulier interécoles puisqu'à l'occasion de la phase de poules les enfants se sont déplacés pour jouer dans d'autres groupes scolaires que le leur. Bravo à l'équipe de la Thaïlande (Jean Moulin) qui l'a emporté face au Chili (Jean Jaurès) après une finale très serrée conclue sur un score nul de 4 buts à 4. « Peu importe le score. D'ailleurs ce sont les points attribués pour le fair-play, le comportement qui ont été déterminants pour le résultat final ». L'Australie 3^e (Jules Ferry) et l'Afrique du Sud 4^e (Saint-Exupéry) complètent le palmarès. Côté ambiance, ils étaient nombreux en tribune à encourager de manière "survitaminée", leurs camarades, avant... de retourner en classe. Bravo !



LE CONSEIL D'ÉCOLE... À QUOI SERT-IL ?

Composé du directeur, de l'équipe enseignante, des représentants de parents élus chaque année, d'un représentant de la Ville, d'un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN, voir page 6), le Conseil d'école, qui se réunit au moins une fois par trimestre, examine les questions relatives aux conditions de fonctionnement de l'école (moyens matériels, financiers, organisation des classes d'environnement, projets d'école, activités éducatives complémentaires, restauration scolaire, règlement intérieur, fête de l'école...). Les comptes rendus de ces réunions peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage, auprès de la direction de l'école, ou en contactant les représentants des parents d'élèves.

ACCOMPAGNEMENT DES DISPOSITIFS

En complément de l'aide de l'État et de la CAF, des actions éducatives et d'accompagnement à la scolarité existent au travers des dispositifs suivants :

- **CEL** : le Contrat Éducatif Local concerne des actions collectives, culturelles, sportives, scientifiques organisées sur le temps périscolaire de fin d'après-midi à destination des 12 à 16 ans
- **CLAS** : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité permet d'aider les enfants à acquérir des méthodes, élargir les centres d'intérêt et accompagner les parents dans le suivi, hors temps scolaire
- **REAAP** : le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Objectif : susciter des occasions de rencontre et d'échanges entre les parents

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), permet des actions contractualisées avec la CAF portant essentiellement sur les accueils de loisirs au sein des centres sociaux, des maisons de quartier, du centre aéré, ou encore d'autres actions comme les garderies périscolaires, les postes de coordination à la Ville et des actions héritées des anciens Contrats Temps Libre.

SCOLARISATION, CQFD...

En France, l'instruction est obligatoire pour les enfants âgés dès 3 ans qui résident sur le territoire, y compris les enfants étrangers. Si l'instruction se fait en principe au sein d'un établissement scolaire, les parents peuvent librement choisir d'instruire leur enfant chez eux "à la maison".

Pour connaître toutes les modalités : Direction de l'Action Éducative (DAE) ou rendez-vous sur service-public.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA VILLE PENDANT L'ÉCOLE

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Des séances d'athlétisme, de natation, de gymnastique, sports de plein air, sports collectifs sont proposées. Les éducateurs sportifs municipaux participent à l'encadrement des séances d'éducation physique et sportive à partir d'un projet éducatif établi par l'enseignant.

INTERVENTION MUSICALE

Une intervenante municipale anime des séances dans des écoles à partir d'un projet éducatif établi par l'enseignant.



ACTIVITÉS MULTIPLES AU CENTRE AÉRÉ

Arts visuels, peinture, poterie, activités scientifiques et techniques... autant d'animations que les enseignants peuvent faire au Centre aéré qui met à disposition des jeunes Brondillants du matériel spécifique à leur pratique.

Les élèves des établissements les plus éloignés sont conduits en car.

LECTURE

Des achats de livres sont effectués pour chaque école, et des séances sont organisées à la Médiathèque. Celle-ci complète le fond de livres par le prêt d'ouvrages adaptés à l'âge des élèves aux établissements scolaires.

S'OUVRIRE À LA DÉCOUVERTE

Découverte rime avec scolarité ouverte ! Au-delà des temps d'enseignement, qui sont des moments consacrés à la découverte et à l'apprentissage, des "Parcours de découverte" sont proposés aux écoliers inscrits au temps périscolaire de fin de journée. Il s'agit d'activités permettant aux enfants de découvrir des spécificités et des savoir-faire culturels, artistiques, manuels, sportifs, environnementaux, citoyens... Un coordonnateur est le référent de ces temps d'accueil. Dans chaque groupe scolaire, il organise l'accueil périscolaire des élèves et renseigne les parents.

Autre dispositif de découverte, la "classe environnement" qui complète les apprentissages, dans un environnement naturel et différent.

L'école, lieu des découvreurs !

Animations périscolaires, la Ville recrute !

La Direction de l'Action Éducative recrute des animateurs(trices) pour encadrer les temps périscolaires (1 h le matin et/ou 2 h pendant la pause méridienne et/ou 1h30 en fin de journée) dans les écoles maternelles et élémentaires de Bron. Diplômes dans l'animation, qualifications et expériences souhaités.

Adresser lettre de motivation et CV par mail : recrutement-periscolaire@ville-bron.fr, ou par courrier

à Ville de Bron, Direction de l'Action Éducative, place de Weingarten, CS n°30012, 69671 Bron cedex

Et aussi...

Dans le cadre du Programme de Réussite Éducative (PRE, voir page 8), la Ville recherche des accompagnateurs pour enfants et adolescents (vacations de 1h15 à 6h hebdomadaires, disponibilités en soirée et/ou mercredi et/ou samedi).

Profil/Compétences :

- goût pour la pédagogie et l'accompagnement éducatif
- expérience auprès d'un public enfant et/ou adolescent
 - prise de recul et maturité
 - ouverture d'esprit et empathie

Envoyer CV et lettre de motivations à : p-reussite-educ@ville-bron.fr



DES QUESTIONS ? CONTACTEZ LA DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE

Espace Roger Pestourie
21, place du 11 novembre 1918
04 72 36 14 68

Ouverture le lundi de 8h à 17h15, du mardi au vendredi de 8 à 12h et 13h30 à 17h15



LE PERMIS VÉLO... EN POCHE !

En juin, 8 classes de CM1/CM2 de 6 écoles — Alsace-Lorraine, Jean Jaurès, Saint-Exupéry, Anatole France et Jules Ferry — avaient rendez-vous sur la piste routière du groupe scolaire Jean Macé pour une initiation à la conduite en milieu urbain. À la clé, le diplôme du parcours vélo "Se déplacer dans la ville". Baskets aux pieds, casque sur la tête et sourire radieux, les enfants ont enfourché les vélos et emprunté le circuit adapté, avec feux de circulation, lignes au sol, panneaux, distances de sécurité... Comme dans la ville et dans la vraie vie ! « C'est bien de connaître les règles, comme ça, on évite les accidents », remarquait Bilal. « J'ai vraiment aimé la piste cyclable, on m'a mis "bien" pour toutes les catégories de mon évaluation ! », se réjouissait quant à elle Éloïse. Par ailleurs, circuler en milieu urbain c'est aussi se déplacer en transports en commun. Deux ateliers à bord d'un bus TCL étaient proposés. Le premier pour apprendre aux élèves la notion "d'angle mort" et les dangers qui en

découlent. Le second pour initier les enfants aux règles de savoir-vivre — hygiène, politesse, courtoisie... — dans les transports en commun. Saluer le chauffeur, céder sa place assise aux femmes enceintes ou aux seniors... L'occasion aussi de rappeler « qu'il faut valider son titre de transport », commentait Mathis.



En cas d'accident ?

Si votre enfant se blesse à l'école, vous devez remplir une déclaration d'accident auprès de l'assurance scolaire ou de votre assurance habitation (si cette dernière comprend ce type de prestation). Prenez contact avec l'école qui vous précisera les démarches à effectuer. Si votre enfant se blesse pendant les activités périscolaires (garderie du matin, temps méridien, accueil périscolaire), la procédure est identique.



ALIX ET ZAK : SÉCURITÉ DEVANT LES ÉCOLES

Ce sont les noms des deux figurines qui accompagnent les enfants lors de leurs entrées et sorties de classes. Installées de part et d'autres des passages protégés, de couleurs "flashy", elles sont destinées à attirer l'attention des automobilistes et les inciter à "lever le pied" pour la sécurité des écoliers. Ces grands enfants d'1,60 m ont posé leur cartable devant les écoles Jean Jaurès, Jules Ferry, La Garenne, Ferdinand Buisson, Pierre Cot et Jean Moulin.



RESTAURANTS SCOLAIRES

La Cuisine centrale prépare les repas pour les restaurants scolaires (selfs et cantines classiques). Des aliments bio et locaux, la découverte de nouvelles saveurs (herbes fraîches, épices...) sont au menu ! Les plats préparés se concoctent "scientifiquement" car ils doivent se conformer au GEMRCN*, un outil de gestion nécessaire à la fabrication des recettes. Une diététicienne mitonne tous les jours un nouveau menu ! Qualité de l'alimentation, éducation nutritionnelle et accueil sont privilégiés. Chaque école brondillante dispose d'un restaurant permettant l'accueil des élèves demi-pensionnaires. L'encadrement est assuré par du personnel et des surveillants recrutés par la Direction de l'Action Éducative. Après les repas, un temps est réservé à l'animation. Dans les restaurants où l'effectif atteint les normes limites, priorité est donnée aux enfants du secteur dont les parents travaillent.

* Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent auprès de la Direction de l'Action Éducative et sur l'Espace École : espace-ecole.ville-bron.fr

LES TARIFS

Ils dépendent du quotient familial établi par la CAF. Tarifs en vigueur entre 1,50€ et 4,30€. Pour tous renseignements complémentaires : 04 72 36 14 68

EN CAS D'ABSENCE...

Sur "l'Espace École" (voir page 2), il est possible de faire une réservation de repas, de l'annuler ou de la modifier jusqu'à 11 jours ouvrables avant la date. Passé ce délai, si vous souhaitez effectuer un changement, prenez contact avec la Direction de l'Action Éducative et sur "l'Espace École".

La modification ne sera acceptée que si elle est exceptionnelle et motivée. Lorsque votre enfant est malade, il convient de faire suivre à la Direction de l'Action Éducative ou par l'intermédiaire de "l'Espace École" un justificatif du médecin ou une ordonnance, pour que le repas ne soit pas facturé. Et ce, dans les 5 jours qui précèdent.



LE SELF, C'EST QUOI ?

DES ÉCOLIERS RESPONSABILISÉS

Comme "les grands", ils font des choix : de leur table, de la composition du menu... Les enfants s'essaient aussi à de nouveaux goûts...

DES ÉCHANGES AVEC LES AGENTS DES CANTINES !

Les personnels de cantine présents aident et conseillent les enfants, sensibilisent au goût.

MOINS DE DÉCHETS

Les enfants débarrassent eux-mêmes leur plateau et s'initient au tri des déchets.

FLUIDITÉ ET SÉRÉNITÉ

Les salles de restaurant et le mobilier sont adaptés pour absorber au maximum les ondes sonores. Les écoliers n'attendent plus entre les plats... Résultat : moins de chahut, moins de fatigue. Les enfants sont plus réceptifs l'après-midi !



MENUS EN LIGNE SUR VILLE-BRON.FR

Les menus des restaurants scolaires sont téléchargeables sur ville-bron.fr et sur "l'Espace École" (lire page 2). Des pictogrammes identifient les "Produits issus de l'agriculture biologique", les "Produits de saison", les "Légumes locaux de saison" et les "Viandes d'origine française". Un code couleur permet de visualiser les "Légumes ou fruits crus", les "Plats protidiques" (viande, poisson, œuf), les "Plats de céréales, de légumes secs ou de pommes de terre", ainsi que les "Produits laitiers ou desserts lactés", mais aussi les menus végétariens une fois par semaine. Les événements "Tour de France des saveurs", "Semaine du goût", "Fête des fruits et des légumes frais" ou "Le printemps du Bio" figurent également sur ces menus, affichés dans les cantines.

CONTACTS UTILES

Direction des Sports et de la Vie associative
Espace Roger Pestourie 21, place du 11 Novembre 1918, 04 72 36 14 37

Centre nautique André Sousi
place Gaillard-Romanet, 04 72 81 06 66

Médiathèque Jean Prévost
2, place Cumbernauld, 04 72 36 13 80
mediatheque@ville-bron.fr
- accueil de groupes d'élèves chaque semaine
- organisation des journées de la lecture (rencontre avec des écrivains)

Académie du Rhône
21, rue Jaboulay, Lyon 7^e
04 72 80 67 67
ceia69-sg@ac-lyon.fr

Inspecteur de l'Éducation Nationale
(IEN circonscription de Bron)
160, av. Saint-Exupéry, 04 78 76 06 66
ce.0690267r@ac-lyon.fr

L'IEN a la responsabilité administrative et pédagogique des élèves et du personnel enseignant pendant la classe. Il joue également un rôle d'interlocuteur auprès des familles.

Aider les élèves en situation de handicap
Plusieurs dizaines d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) ou Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont déployés dans les écoles pour intervenir sur des missions diverses. Si la principale est d'aider à la prise en charge des élèves handicapés, il s'agit également de participer à l'encadrement des autres écoliers, notamment lors des activités prévues pour eux. Bien que ces personnes n'exercent pas de missions pédagogiques, elles sont formées et multiplient les expériences auprès des enfants. En cas de besoin, parents et enseignants peuvent soumettre une demande à la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH), qui l'évaluera.

- **MDMPH du Rhône :**
8, rue Jonas-Salk Lyon 7^e, 04 26 83 86 86

- **Maison de la Métropole :**
4, rue Paul Pic Lyon 7^e, 04 26 83 86 86
52, rue Marcel Bramet, 04 78 81 04 80
Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE)
16, rue Galilée, 69100 Villeurbanne
04 37 91 65 30
fcpe-rhone@wanadoo.fr

Parents d'élèves de l'Enseignement Public (PEEP)
34, rue Vinet, 69100 Villeurbanne
04 37 24 71 00
adpeep69@wanadoo.fr

Parents indépendants
Se renseigner auprès des directeurs d'école.

Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN)
Maison des Sociétés, square Grimma, 69500 Bron / Boîte n° 103



ON COMPOSTE À ANATOLE FRANCE !

À l'école Anatole France, l'idée était déjà dans les bacs (pas à compost !). 3 composteurs ont été installés à proximité du restaurant scolaire. Les écoliers, accompagnés par Trièves Compostage et Environnement, ont appris à identifier les déchets, comment et quand retourner le compost, et avec quels outils... « Chaque semaine, enseignants et enfants se retrouvent pour brasser le compost. C'est un excellent moyen d'apprentissage à la citoyenneté. Les élèves sont très impliqués. Et puis cela permet également de mieux mobiliser leurs parents », explique Julie, institutrice de CE2 et relais du projet au sein de l'école. Pour Mario, référent périscolaire, « ce projet permet de développer des activités autour de la santé et de l'environnement. Mais c'est surtout en fin de repas que les écoliers, notamment les ambassadeurs du tri, viennent déposer les déchets du jour. On leur fait comprendre l'importance du tri, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et les enjeux liés à la protection de l'environnement ». Une action qui permet aussi de mener des actions comme des plantations de plantes aromatiques (photo)... L'affaire est dans le bac !

Fines fleurs... mains vertes

Le concours "Graines de Fleurs" est ouvert aux écoles élémentaires et maternelles ainsi qu'aux associations brondillantes qui accueillent les enfants (Centres sociaux, Maisons de quartier, Centres de loisirs...). Au-delà de l'aspect ludique, le jardinage sert de support pédagogique pour les apprentissages de base en biologie et sciences naturelles. Le jury note l'aspect général, la propreté, la diversité ou encore la composition et l'originalité...

Palmarès 2019 des écoles

Catégorie "Élémentaire"

- 1^{er} prix : École La Garenne
- 2^e prix : École Jules Ferry
- 3^e prix : École Pierre Cot

Catégorie "Maternelle"

- 1^{er} prix : École Pierre Cot
- 2^e prix : École Jean Moulin
- 3^e prix : École Louise Michel

Palmarès 2019 des associations

- 1^{er} prix : Centre social et culturel Gérard Philippe
- 2^e prix : Jardin intergénérationnel Bron Atout Âge

Collèges

- Collège Joliot-Curie (hors concours)



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS MENER À BIEN DES PROJETS CITOYENS

Tous les deux ans en octobre, les écoles et les collèges de Bron organisent des élections auprès des CM1 et des 6^e, à l'Hôtel de Ville ou dans les établissements scolaires. Objectif pour les élèves : choisir les camarades candidats qui les représenteront au sein du Conseil Municipal d'Enfants (CME). Le principe est rappelé sur les flyers : "Si tu n'es pas candidat, ton devoir de citoyen, c'est de voter pour le candidat qui te représente le mieux ! Une fois les élections terminées, n'hésite pas à voir le candidat élu par ta classe pour lui faire part de tes remarques et de tes souhaits pour améliorer ta ville, ton quartier, ton école ou ton collège !".

Des projets citoyens, solidaires, sportifs, culturels, environnementaux, numériques, scientifiques..., les écoliers et collégiens candidats en ont plein la tête. Le Conseil Municipal d'Enfants permet d'élire des représentants, qui, une fois installés dans des groupes de travail en novembre, débattent et mènent à bien des projets dans ces domaines variés. Lieu d'expression des adultes de demain, le CME développe la citoyenneté des enfants et permet de reconnaître leur place dans la cité. Lieu d'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie, il permet également la rencontre d'enfants de tous les quartiers. Rapidement après l'installation du CME, les jeunes Conseillers échangent leurs points de vue, livrent leurs expériences de vie... et montent des projets collectifs, concrets, pour l'épanouissement de leurs pairs. Ils rencontrent également des adultes, professionnels, membres associatifs, personnes âgées, anciens combattants..., et suivent l'actualité brondillante.



Les jeunes élus sortants du CME devant le Monument des Glières, sur le plateau du même nom, à l'occasion de leur sortie de fin de mandat à la découverte des Résistants et du maquis.

EN SAVOIR + : WWW.VILLE-BRON.FR, RUBRIQUE "MA VILLE AU QUOTIDIEN"/ENFANCE/ÉDUCATION, BRON VILLE AMIE DES ENFANTS

DÉFI SCIENTIFIQUE, "LES SENS DANS TOUS LES SENS..."

« L'un de nos objectifs est de permettre aux enfants de s'approprier le monde qui les entoure », explique Marc Charrel, directeur du Centre aéré de Bron. C'est donc naturellement qu'avec son équipe, il s'oriente vers les sciences pour appréhender leur environnement par le biais d'expériences et de jeux. « Cela nous donne l'occasion de travailler en lien avec notre environnement naturel, le Parc de Parilly ». Un terrain de jeux XXL pour les petits Brondillants ! « Cela nous permet de comprendre, d'observer et de sensibiliser aux enjeux environnementaux... Comme par exemple le compost de la cantine ou l'étude des insectes qui s'en nourrissent ! ». Le Centre aéré associe son Défi scientifique

annuel aux Rencontres Scientifiques Nationales de Bron autour de la ville durable, sociale et citoyenne. En 2019, les apprentis scientifiques — de la maternelle au collège — ont exploré le thème "Les sens dans tous les sens", avec à la clé la production de travaux : cabanes, livre sensoriel, exploration de l'écriture en braille, boîtes à toucher... présentés début juin aux parents, élèves et enseignants. "Comprendre le monde avec ses mains", c'était le leitmotiv de cette exposition conclue par la remise du 19^e Prix Newton décerné par un jury composé de membres du Conseil Municipal d'Enfants (CME) à la meilleure production. « Ce défi est une démarche expérimentale. Nous questionnons les enfants,

et leur demandons leur vision. Ils font des hypothèses, qui sont ensuite vérifiées. L'observation prime ».

EN SAVOIR + :
CENTRE AÉRÉ DE BRON,
04 78 74 42 82





L'ART ET LA CULTURE S'INVITENT EN CLASSE

Les Pôles territoriaux d'éducation artistique et culturelle (PTEAC) sont une spécificité de l'Académie de Lyon. Présentation de celui de Bron par sa coordinatrice, Virginie Chometon, professeur d'EPS au collège Théodore Monod.

Quel rôle joue le PTEAC à Bron ?

Il propose aux établissements scolaires du territoire de nouer des liens avec les structures culturelles de proximité, autour de projets d'éducation artistique et culturelle.

Les actions réalisées poursuivent trois objectifs clés : rencontrer (les artistes les lieux...), connaître (les arts, les œuvres...) et bien sûr pratiquer. À Bron, les structures partenaires sont Pôle en Scènes (Albert Camus – Pôle Pik), la Médiathèque Jean Prévost et le cinéma Les Alizés. Sont engagés dans le dispositif : les lycées, Jean-Paul Sartre et Tony Garnier, les trois collèges (Monod, Picasso et Joliot-Curie), ainsi que les écoles Jean Macé, Anatole France, Jules Ferry, Jean Jaurès, Pierre Cot, la Garenne et Jean Moulin, soit 800 élèves concernés. Chaque établissement s'inscrit dans l'un des parcours proposés.

Quels sont ces différents parcours ?

Les parcours "Philo" et "Image" sont pilotés avec la Médiathèque, tandis que Pôle en Scènes est à la manœuvre pour les parcours "Théâtre", "Slam", "Cirque", "Danse". Tous se rapportent à un thème commun : en 2019-2020, nous poursuivons le même que l'an passé, à savoir "Les frontières". L'intérêt est de permettre une certaine forme de transmission d'une année sur l'autre. Par exemple les élèves arrivant au collège ou au lycée poursuivent leur exploration des "Frontières" à travers



une discipline différente. Les enseignants volontaires travaillent un projet avec leurs élèves au fil de l'année scolaire et toutes les classes du PTEAC se retrouvent lors de trois temps forts. Le premier a lieu en novembre aux Alizés, soit la projection de quatre films, adaptés aux différents cycles scolaires. Ensuite, il y a une journée de pratique interétablissements en janvier/février et enfin une journée de restitution des projets en mai/juin.

Après 7 ans d'existence, quoi de neuf pour le PTEAC de Bron ?

À l'origine les parcours étaient distincts. Nous allons désormais vers un croisement des parcours et des pratiques théâtre et slam, cirque et danse... L'esprit de la démarche reste le même : apprendre à prendre la parole en public, se questionner, être à l'aise avec son corps, avoir une connaissance technique et lexicale des arts... Cela aide les jeunes à se construire et leur donne des atouts, des outils qu'ils peuvent ensuite réinvestir dans leurs apprentissages, leur projet professionnel et leur vie.

LES DDEN, AU SERVICE DES ÉCOLES

À Bron, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), au nombre de huit, veillent bénévolement aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école. Nommés par le Directeur Académique, ils sont membres de droit dans les Conseils d'école. Leur rôle est de veiller aux bonnes conditions d'apprentissage des enfants. Pour cela, ils bénéficient d'un droit de visite des locaux et peuvent signaler au besoin des dysfonctionnements tant au niveau de la sécurité que de l'état du matériel utilisé par les enseignants. Leur seconde mission consiste à valoriser le travail effectué par les élèves et les écoles. Ainsi, en fin d'année scolaire, une exposition est organisée à la Maison des Arts pour présenter les travaux de peinture et de sculpture des élèves des écoles Jules Ferry et Anatole France.

RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Éléves en Difficulté)

Ils permettent, à la demande des enseignants ou des parents, une médiation entre enfants, parents et enseignants. Ils contribuent à l'intégration de chaque enfant et apportent un soutien pédagogique spécialisé. Le réseau est composé d'un psychologue, un rééducateur et un maître d'adaptation.

CONTACTS :

- Bron Nord à l'école Pierre Cot, 04 72 37 91 91
- Bron Sud à l'école Jean Macé, 04 78 00 68 67
- Bron Centre à l'école La Garenne, 04 78 41 13 40

JOURNÉES DE LA LECTURE LIRE, CRÉER, RENCONTRER ...

Les journées de la lecture permettent aux écoliers et collégiens de rencontrer des écrivains — Claudine Aubrun, Sébastien Gendron et Alexandre Chardin — et de laisser libre cours à la créativité. Le principe est simple : les élèves lisent chacun un livre et s'en inspirent pour réaliser des œuvres. Les créations et les photos souvenirs de ces rencontres sont exposées à la Médiathèque en fin d'année scolaire (photo).

EN SAVOIR + : DIRECTION DE LA CULTURE, 04 72 36 14 36

JOURNÉE PARTICULIÈRE... AU VERT !

C'est ce qu'ont vécu près de 400 enfants début juin aux Jardins familiaux du Fort de Bron lors d'une Journée de l'Environnement placée sous le signe de la découverte. De quoi cultiver des envies de nature... paroles de jardiniers en herbe ! « On a vu des grenouilles dans la mare pédagogique ! » s'étonne Irna, en maternelle à Jean Macé. Ses camarades de classe vont également de découverte en découverte... « Il y avait aussi des légumes et des fruits et ça pousse avec de l'eau », commente quant à lui Farid. « Ce que j'ai préféré », renchérit Rania, « ce sont les lapins car ils sont très doux et très mignons. C'est un peu comme à la ferme ». Quant à Shad, ce sont plutôt toutes les fleurs — « des blanches, des roses, des rouges, des oranges » — qui ont attiré son attention. Et surtout « les coccinelles qui étaient dans des boîtes avec des feuilles, un peu comme dans des chambres. Il y avait même des bébés ! Les jardiniers les aiment

bien parce qu'elles aident les plantes à pousser ». Voilà exactement les réactions auxquelles s'attendait l'association des Jardins Familiaux du Fort de Bron, forte de ses 38 membres et organisatrice de cette journée. « Il est important de transmettre aux enfants notre savoir-faire », précise le président Christian Llopis. « Au-delà de la découverte de leur environnement, on explique ainsi que tout n'arrive pas tout cuit dans l'assiette ». Des jardiniers de la Ville leur ont aussi prêté main-forte en expliquant aux élèves les différentes graines et les étapes de leur germination. À l'école de la nature... un rendez-vous apprécié des enseignants pour ses vertus pédagogiques, notamment lorsqu'ils ont des projets "jardin" dans leurs écoles. À l'instar de M^{me} D'Elloy : « En classe, on fait plein d'expériences scientifiques autour de plantes : on en fait pousser avec et sans eau, lumière ou terre. Nous avons aussi un beau jardin dans lequel on plante des fraises, des carottes, des haricots... que l'on goûte ensuite. Et en plus, ça embellit l'école ! » Même avis de la part de M^{me} Armand qui, elle, fait un élevage d'escargots dans un terrarium : « c'est vraiment top ! ». Comme la culture n'est jamais vraiment loin de la nature, des bénévoles de l'association "Lire et faire lire" ont raconté de belles histoires à tous ces apprentis jardiniers...



PRIÉS DE TOUCHER

Depuis 6 ans, les élèves de l'école Pierre Cot sont au cœur d'un partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon. "Du musée au quartier, du détail à l'œuvre", lorsque l'art stimule une dynamique partenariale de territoire. 104 enfants de l'école Pierre Cot, de moyenne et grande section et de CE1, ont travaillé en classe, cette année, des détails d'œuvres du musée. Avec l'association "Arts et Développement", ils ont imaginé, brodé et créé autour de ces détails avant de découvrir les œuvres originales, au musée, via l'exposition "L'art et la matière" en explorant, par le toucher, 10 reproductions des sculptures. Un travail autour des sens. Une étude de sculptures et de peintures pour noter les expressions, les gestes et les attitudes des personnages, analyser les sentiments et les émotions qui les animent et percevoir en quoi ces éléments contribuent à la compréhension de l'œuvre. Point final du projet, une exposition réalisée par les enfants à la Bibliothèque Terraillon, et à laquelle ATD Quart Monde et sa bibliothèque de rue — présente chaque mercredi à la Caravelle — s'est associée.





LES CLÉS D'UNE BONNE SANTÉ

Alice Tislé, diététicienne, est intervenue dans les écoles pour sensibiliser les enfants sur l'importance d'une alimentation équilibrée. Interview.

Comment avez-vous procédé ?

J'ai proposé aux enfants des ateliers ludiques et thématiques, sur le goûter équilibré, les cinq sens, le gaspillage alimentaire, les fruits et les légumes... Il s'agit pour moi de poser les bases, de lever les idées reçues, de compléter ce qu'ils apprennent à l'école, dans leur famille, les médias, dans un esprit ludique.

Concrètement ?

Je me suis, par exemple, appuyée sur le jeu des 7 familles autour des groupes d'aliments. Ou encore, j'ai invité les enfants

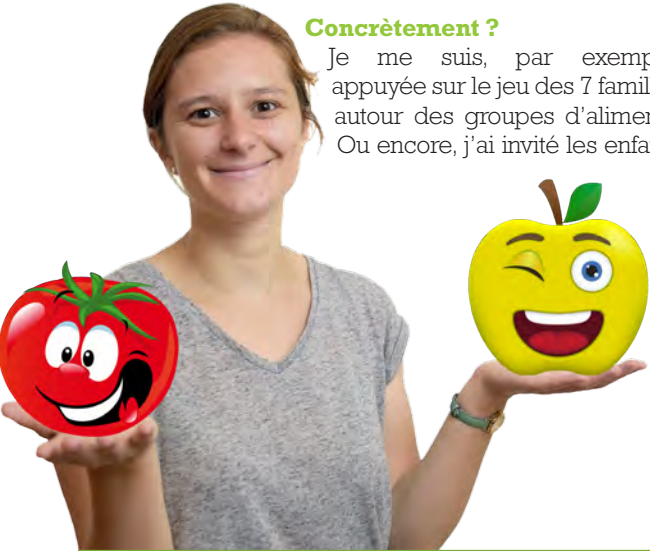
à plonger leur main dans un sac. Ils devaient deviner ce qui s'y trouvait, lentilles, navets... Il ont aussi goûté du chocolat noir à 70% ou des amandes, en écoutant le bruit que font les aliments quand on les croque.

Comment ont réagi les enfants ?

Ils étaient très demandeurs. Et motivés quand il s'agit, par exemple, de lutter contre le gaspillage alimentaire. Je leur ai présenté les clichés du photographe Peter Menzel, connu pour ses photos de famille devant leurs rations de nourriture pour une semaine. Les différences culturelles et économiques sont très visibles entre les différentes parties du monde, que l'on soit au Tchad ou en Italie... Les enfants ont pu débattre, sans culpabiliser. Ils ont désormais envie de faire des brochettes de fruits ou du pain perdu avec les restes, et disent qu'ils veilleront à ne pas se resservir inutilement !

Des efforts restent à faire...

Certainement, en particulier au moment du goûter, ou des chips et des sodas sont trop souvent dans les cartables. En plus de veiller à bien se nourrir, je les incite aussi à bouger plus. L'activité physique et l'alimentation sont les clés d'une bonne santé.



LE CAFÉ DES PARENTS, C'EST QUOI ?

« Le Café des Parents » est une action initiée par le Centre social des Taillis et menée en partenariat avec la MJC Louis Aragon, la Cyber-base et le Programme de Réussite Éducative (PRE) de Bron, et avec le soutien de l'Éducation Nationale. Ce dispositif mis en place dans 3 écoles du quartier de Parilly (Anatole France, Jean Macé et Saint Exupéry), s'est aussi développé au collège Théodore Monod. Alors, « Le Café des Parents », c'est quoi, et comment ça marche ? Il s'agit de temps de rencontre et d'échanges, préparés en lien avec les parents sur toutes les questions qui les préoccupent : éducation, santé, scolarité... Objectifs : soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs, mais aussi favoriser et faciliter le lien « familles/écoles » lors de rencontres qui se

déroulent dans les écoles et au collège, en présence des directeurs d'établissement. Cela concerne l'accompagnement des enfants dans leur suivi scolaire, la relation aux réseaux sociaux, le mal-être... Proposé au rythme d'un par établissement entre chaque période de vacances scolaires, « Le Café des Parents » c'est aussi un temps commun, en fin d'année, réunissant l'ensemble des établissements.

+ D'INFOS : CSLESTAILLIS-BRON.FR

CABINET MÉDICAL SCOLAIRE

Pour tout problème de santé pouvant gêner l'enfant dans ses apprentissages ou dans son adaptation scolaire, ne pas hésiter à contacter le médecin ou l'infirmière scolaire.

Cabinet médical Anatole France, 61, rue de la Paix, 07 60 76 48 83

INFORMATIONS VACCINATIONS

Centre Communal d'Action Sociale, 21, place du 11 Novembre 1918, 04 72 36 13 71

HORAIRES : le lundi de 8h à 17h15, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15. Pour des renseignements sur les vaccinations obligatoires de vos enfants jusqu'à 18 ans.

Pour des vaccinations gratuites, adressez-vous aux Centres de santé et de prévention du comité départemental d'hygiène sociale.

- 25, rue Rabelais, 69120 Vaulx-en-Velin, 04 78 80 98 12
- 2, rue de Marseille, 69007 Lyon, 04 72 73 12 76

SANTÉ SCOLAIRE, AU SERVICE DE L'ENFANT

Tous les élèves des écoles maternelles et primaires sont suivis par des médecins de la Protection Maternelle Infantile (PMI) et des médecins scolaires. Des bilans de santé sont organisés tout au long de la scolarité.

En première année de maternelle, un examen médical obligatoire est réalisé par les équipes médicales de la PMI. En grande section de maternelle, les médecins scolaires de l'Éducation nationale prennent le relais : un bilan est notamment effectué lors de l'entrée en cours préparatoire. Des examens supplémentaires peuvent être réalisés à la demande des parents ou de l'équipe pédagogique.



PSYCHOLOGUES SCOLAIRES À L'ÉCOUTE

À Bron, trois psychologues scolaires interviennent dans les établissements du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED, voir page 6) pour aider, gratuitement, les enfants, qui en ont besoin.

En présence des parents et souvent sur le conseil de l'enseignant ou de la direction de l'école, ces professionnels rencontrent des enfants qui font face à des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de vie à l'école, à des problèmes de comportement en classe ou dans la cour. Ils accompagnent notamment des écoliers concernés par les « dys » (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie), par des handicaps moteurs ou visuels, ou encore par des troubles de la personnalité. Si les parents donnent leur accord, un examen psychologique peut être proposé (gratuitement). Ils revoient ensuite l'enfant, et la famille pour faire le point, et peuvent proposer d'induire des petits changements, orienter vers des orthophonistes, des psychomotriciens ou dans des centres médico-psychologiques.



Le sport c'est la santé

«P'TITS GONES», QUÉSAKO ?

Les «P'tits Gones» c'est quoi ?

Une école du sport dédiée aux 4-8 ans. Chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires), les enfants s'initient à une pratique sportive conçue pour eux.

On y fait quoi ?

On saute, on lance, on court, on roule, on développe son équilibre... Aux «P'tits gones» les enfants font cela lors de séances de 45 minutes au gymnase Tola Vologe, dans les salles de motricité de l'école La Garenne, ou en extérieur lorsque la météo le permet. Au programme des jeux d'initiation, des ateliers omnisports d'éveil adaptés à leur endurance et à leurs capacités, axés sur la psychomotricité, le ludique, la découverte, et le développement en collectivité encadrés par des éducateurs sportifs diplômés d'État.

+ D'INFOS : WWW.VILLE-BRON.FR
TARIFS SELON RESSOURCES

LES JEUX DE BRON... EN POINTE !

Faites vos jeux... de Bron ! En juin dernier, la 34^e édition a rassemblé, au stade Duboeuf, des écoliers de CE1, CE2, CM1 et CM2 des classes USEP (Union Sportive des Écoles Primaires) pour une compétition amicale multisports et interécoles. Organisés en partenariat avec l'OMS

et l'Éducation nationale, les Jeux de Bron proposent aux écoliers des sports collectifs ou individuels (handball, foot, badminton...), mais aussi des activités moins courantes (speedminton, tchoukball, kindball, ultimate). Attitudes, respect des règles, des consignes, de l'adversaire, des arbitres, des différences... sont récompensés. « Dans la même journée, on peut être joueur, observateur ou arbitre... C'est top », lâche Driss. « C'est une super journée ! On s'éclate et on rencontre les élèves des autres écoles », remarque quant à elle Mathilde. « Cela permet de tester des sports que je ne connaissais pas », explique Robin. Pour tous, l'essentiel de ce rendez-vous est de donner le meilleur d'eux-mêmes, dans un esprit fair-play ! Où lorsque le sport est facteur de rencontres, d'échanges et de partage... De quoi, pourquoi pas, créer des vocations.

EN SAVOIR + : USEP69.ORG



Et c'est aussi l'école



AU CENTRE NAUTIQUE J'APPRENDS À NAGER !

Obtenir son passeport natation certifiant le "savoir nager", c'est l'objectif de chaque écolier de Bron de la Grande section au CM2, accueillie durant l'année scolaire au Centre nautique André Sousi. Le document rend compte des compétences dans l'eau et de la connaissance des règles de sécurité liées au milieu aquatique. « Apprendre à nager, c'est aussi prévenir les accidents et les noyades », notent les maîtres nageurs. Voilà pourquoi, comme ils apprennent à lire et à compter à l'école, les petits Brondillants découvrent aussi comment se situer dans l'eau. Un apprentissage en milieu scolaire qui depuis 2011, figure parmi les "priorités" de l'Éducation nationale dans le socle commun de connaissances et de compétences. Objectifs : « savoir plonger, s'immerger pour aller chercher un objet à 2 mètres de profondeur, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter ou progresser sur une quinzaine de mètres... ».



© DR

EN SAVOIR + : WWW.VILLE-BRON.FR

LES ÉCOLIERS DE JEAN MACÉ SE LIVRENT !

En mai dernier, les CP de l'école Jean Macé étaient à Paris pour présenter "Sami le petit hippopotame" et son périple depuis son pays où il a fui la guerre. Le fruit d'un travail graphique et d'écriture mené dans le cadre de "Nous Autres", concours, organisé par la Fondation Lilian Thuram, et soutenu, entre autres, par le Ministère de l'Éducation nationale, qui permet d'aborder en classe, de façon ludique et pédagogique, la déconstruction du racisme. Objectif pour les élèves, produire une œuvre artistique sur le thème de la "défense de l'égalité entre tous les êtres humains". À Paris, les petits Brondillants ont pu découvrir le travail des 28 autres lauréats, visiter le Musée du quai Branly Jacques Chirac où ils ont reçu des mains de Lilian Thuram leurs prix (Chèque Lire®, livres, diplôme du jeune citoyen...). Une belle journée placée sous le signe de la rencontre, de l'échange et de la tolérance. Leur récompense en mains, les enfants de CP ont prolongé le récit du petit mammifère avec l'aide de leurs camarades de CE1. Ensemble, les jeunes auteurs ont imaginé l'histoire, les personnages et les illustrations... pour aboutir à un livre d'une dizaine de pages présenté fin juin à la Médiathèque Jean Prévost, en présence des parents, heureux et fiers de découvrir le fruit du travail de leurs petits. « Ce sont nous les auteurs ! » clament en chœur les élèves de Rachida Laidouni, Ingrid Buffard et Florian Celli. Et ils ont bien raison ! « Le but était de créer un "objet livre" qui pourrait être exposé » a confié Florian Celli, enseignant de la classe de CE1. « Ils ont fait un travail énorme ». Satisfaction et fierté également du côté des enseignants. « Le projet a grandi jusqu'à ce livre ! », explique Ingrid Buffard, enseignante des CP. Bravo !



© DR



AVEC L'USEP, SUR LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

« L'Europe à l'épreuve des deux guerres ». C'était le thème d'une journée particulière organisée en mai, par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) en lien avec le Comité de Liaison des Anciens Combattants et Résistants de Bron. Au programme, randonnée pédestre sur les lieux mémoriels de Bron, ateliers au Fort, chants et cérémonie officielle au Monument des Fusillés. L'occasion d'emprunter des sentiers pour se souvenir. C'est le principe de cette action organisée par l'USEP Rhône-Métropole de Lyon depuis 2005, qui réunissait cette année 140 classes, soit plus de 3 500 enfants. 8 classes de CM1 et de CM2 de Bron et Vénissieux se sont impliquées dans ce « rendez-vous qui conjugue éducation civique et sportive, culture, sport, mémoire et randonnée », expliquait Jacques Raguideau, président de l'USEP Rhône-Métropole de Lyon. « Le vivre ensemble, la solidarité et le sport santé se construisent sur une expérience comme celle-ci. C'est en travaillant sur la mémoire que l'on peut se projeter dans l'avenir. Et elle est d'autant plus importante qu'elle se déroule sur leur territoire, dans des lieux qui font partie de leur quotidien ». Au programme, plusieurs étapes mêlant réflexion et découverte. « Nous avons visité à pied plusieurs lieux historiques dont le Monument aux morts au Cimetière communal », racontaient Arbion, Isiris et Meriam de l'école Jules Ferry. « Ça fait longtemps qu'on travaille sur ce thème. Nous avons déjà visité le Fort et le Musée de l'Aviation, regardé une vidéo "Un jour, une question" sur Hitler, fait des affiches sur Anne Frank, les camps de concentration... ». Via des ateliers "remue-méninges" les écoliers ont abordé la question de l'enfance en temps de guerre, assisté à des projections avec l'Association du Fort de Bron et SLHADA. « On a appris plein de choses », résumaient Bénédicte et Nur de l'école Anatole France, « sur la guerre, sur les enfants juifs, le nombre impressionnant de morts... ». Ce parcours mémoriel s'est achevé au Monument des Fusillés où les élèves, accompagnés des anciens combattants, ont participé au lever de drapeau et aux dépôts de gerbes avant d'entonner en chœur l'Hymne à la Joie, le Chant des Partisans et la Marseillaise. Une façon de se relayer pour faire vivre le passé et construire l'avenir dans une Europe en paix.



ACCOMPAGNEMENT, SOUTIEN SCOLAIRE : COMPTÉZ SUR EUX !

PRE (Programme de Réussite Éducative)

Il propose un accompagnement individuel en direction des enfants en difficulté. Une approche transversale de l'éducation qui vise à accompagner les familles hors temps scolaires et dans différents domaines : scolarité, santé, culture...
Espace Roger Pestourie, 21, place du 11 Novembre 1918, 04 26 10 12 78
p-reussite-educ@ville-bron.fr

Si votre enfant connaît des difficultés scolaires, n'hésitez pas à contacter l'une des diverses structures qui proposent des actions d'accompagnement scolaire sur la Ville dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Association Maison de quartier des Essarts,

21, rue du Parc - 04 78 74 25 37
Lundi et jeudi de 17h à 19h30
www.maisondesessarts.fr

Centre social et culturel Gérard Philipe,

11, rue Gérard Philipe - 04 72 14 97 60
Lundi et jeudi de 16h à 17h45 (CP et CE1),
mardi et vendredi de 16h à 17h45 (CE2, CM1, CM2)
Tarifs : adhésion individuelle ou familiale.
Actions proposées aux collégiens, mardi et jeudi de 18h à 19h30
www.centresocialgerardphilipe.fr



© DR

Centre social du Petit Taillis,

7 rue Paul Pic - 04 78 26 88 53
- Aide aux devoirs sous forme d'ateliers collectifs. Accueil mardi et jeudi, de 17 à 18h pour les CP, CE1 et CE2 et mercredi et vendredi de 17 à 18h pour les CM1 et CM2.
- Accueil des collégiens : mardi et jeudi accueil des 6^e et 5^e de 18 à 19h, mercredi et vendredi accueil des 4^e et 3^e de 18 à 19h
- Accompagnement individuel à domicile : aide individuelle dans l'acquisition lecture et écriture pour les élèves de CP et de CE1 : 1 heure par semaine.
2 lieux : salle "Eire", 10 rue Paul Pic, et le "Le 154", 154 avenue Saint-Exupéry.
- Ateliers "En couleurs" (primaires) et ateliers "Arc-en-ciel" (collèges) : des ateliers pédagogiques pour développer l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir et travailler sur l'expression et la confiance en soi. Valorisation de l'enfant dans ses capacités. Respect de soi et des autres.
Pour les CP, CE1 et CE2 le mardi de 17 à 18h, les CM1 et CM2 le jeudi de 17 à 18h et les 5^e le jeudi (tous les 15 jours).



MÉDIATHÈQUE JEAN PRÉVOST DES OUTILS D'AIDE ET DE RÉVISIONS

L'application "toutapprendre.com", disponible à la Médiathèque Jean Prévost propose aux collégiens, lycéens, ainsi qu'aux étudiants des filières générales ou professionnelles, un soutien toute l'année avec des cours en phase avec les programmes, ainsi que des rubriques par classe, par matière et par chapitre : cours illustrés, cartes géographiques à remplir, tests, lexiques... Envie d'apprendre ou de perfectionner la pratique d'une langue étrangère... un outil d'aide regroupant 16 langues est aussi disponible, à mettre à profit pour les examens de fin d'année. À cette occasion, ils sont mis également à la disposition des étudiants, lors du "Temps des révisions" un cadre de travail sur mesure, aux horaires adaptés, avec des ordinateurs et du Wifi, et des salles de travail en groupe.



© Oscar Maso Y Guell Ribet-Lycée Jean Paul Sartre

mediathequebron.fr ou 04 72 36 13 80

Le savez-vous ? Un Pôle lecture existe également à la Maison du Terrailon. Une collection d'ouvrages est à disposition du jeune public. Les bibliothécaires jeunesse proposent des accueils de groupes et des animations. Dans les mêmes locaux, le pôle Collectivités dispose de collections adaptées et les enseignants ont la possibilité de demander à travailler sur un livre distribué à l'ensemble de leur classe ! Une autre bibliothèque annexe de la Médiathèque se trouve au cœur du quartier des Genêts. Animations (contes, spectacles, rencontres avec des écrivains...) et des accueils de groupes y sont également organisés.

Vacances scolaires 2019-2020

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES ⁽¹⁾

Rentrée scolaire

Lundi 2 septembre 2019

Vacances automne

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019

Vacances Noël

Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Du samedi 22 février au lundi 9 mars 2020

Vacances de printemps

Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2020

Vacances d'été

Samedi 4 juillet 2020

À noter : pas de classe vendredi 22 mai 2020 (pont de l'Ascension)

⁽¹⁾ Le départ en vacances a lieu après la classe la reprise des cours le matin des jours indiqués. Calendrier sous réserve de modification.



BRON en classe - SEPTEMBRE 2019 / supplément du magazine municipal BRON Magazine

Directeur de publication : Jean-Michel Longueval / Rédactrice en chef : Sylvie Sarkissian / Rédaction : Aurélie Rigot-Müller Llaury, Blandine Bourdin, Joris Cochet / Pigistes : Céline Collot / Stagiaires : Pierre Coquet, Zacharie Raymond / Secrétariat de rédaction : Joris Cochet / Photos : Mathias Ridde (sauf mentions) Conception graphique : Atelier Grève-Viallon / Impression : Riccobono imprimeur.

